

Réf: Dossier 468453

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMANT-TECH »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO JUSTE A
COTE DE LA MATERNITE LOT 632 ILOT 76, Lot 632, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « DIAMANT-TECH »

Objet : INSTALLATION CANAL SAT -
INSTALLATION CAMERA ET DIVERS APPAREIL
ELECTRONIQUE -
COMMERCE GENERAL .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO JUSTE A
COTE DE LA MATERNITE LOT 632 ILOT 76, Lot 632, Ilot 76

Dirigeant(s) M YEBOUA KOUASSI ZIMINTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13684 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80039/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

